

Définitions et mesure

Les données sur les suicides présentées dans cette section se fondent sur les registres officiels indiquant les causes de décès. Ces taux de suicides sont normalisés sur la base de la structure démographique de l'OCDE de 1980, afin d'éliminer l'effet des différences de structure par âge selon les pays et au fil du temps, et sont exprimés en nombre de décès pour 100 000 individus.

Les méthodes d'enregistrement des suicides en tant que cause de décès varient selon les pays, malgré la mise au point de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM), et ces méthodes ont parfois changé avec le temps. En outre, les tabous sociaux qui entourent le suicide peuvent être à l'origine d'une sous-estimation des cas, cette norme socioculturelle variant entre les pays et dans le temps.

Les études consacrées à la fiabilité des statistiques sur le suicide parviennent à la conclusion que les sources d'erreur sont distribuées de façon aléatoire. Elles ont donc peu d'incidences sur la comparaison des taux entre pays, entre groupes démographiques et entre différentes périodes (Sainsbury et Jenkins, 1982).

Les taux de suicides ont augmenté dans les années 70 pour atteindre leur point culminant au début des années 80 (graphique CO4.1). Si la plupart des pays se conforment à cette tendance générale, le Japon, la Corée et l'Irlande s'en démarquent. Au Japon, les taux de suicides sont plus bas qu'en 1960 mais se sont maintenus à des niveaux relativement élevés (de l'ordre de 20 décès pour 100 000 personnes) depuis 1997. En Corée, le taux de suicides a fortement augmenté depuis la fin des années 90, au point d'être aujourd'hui le plus élevé de la zone OCDE (environ 22 décès pour 100 000 individus). Les taux de suicides en Irlande ont enregistré une progression régulière marquée jusqu'en 2000, avant d'amorcer un repli modéré mais continu.

Les taux de suicides ont diminué chez les hommes comme chez les femmes, et l'écart entre les sexes est relativement stable. Du fait que les taux de suicides masculins et féminins ont décliné au même rythme, les écarts entre les sexes sont globalement stables et le

suicide reste un phénomène essentiellement masculin. On dénombre en moyenne environ trois suicides chez les hommes pour un suicide chez les femmes. Cependant, l'écart varie sensiblement d'un pays à l'autre (graphique CO4.2). C'est au Mexique, en Pologne et en République slovaque que les écarts sont les plus marqués, avec un ratio d'au moins cinq pour un. En Corée, aux Pays-Bas et en Norvège, les écarts sont plus faibles – de l'ordre de deux décès chez les hommes pour un décès chez les femmes.

La probabilité de mettre fin à ses jours est plus élevée chez les personnes âgées, mais cette tendance ne concerne pas tous les pays de l'OCDE. La Grèce, l'Italie, le Portugal et la Corée sont des pays où le suicide est plus répandu chez les personnes âgées que chez les jeunes (graphique CO4.3). Le pays qui présente le gradient d'âge croissant le plus important est la Corée. Dans ce pays, la courbe des taux de suicides par âge monte fortement à partir de 45-54 ans, et les taux de suicides sont plus de dix fois plus élevés dans la cohorte la plus âgée (75 ans et plus) que parmi les 15-24 ans. La hausse récente des taux de suicides en Corée s'explique en partie par la forte progression de ce phénomène chez les personnes âgées. À l'inverse, dans une minorité de pays de l'OCDE – par exemple la Nouvelle-Zélande et la Norvège – les jeunes sont plus enclins à mettre fin à leurs jours que les personnes plus âgées.

En règle générale, les écarts de taux de suicides entre hommes et femmes augmentent avec l'âge. Par exemple, dans les pays de l'OCDE en moyenne, le taux de suicides parmi les garçons de 15 à 19 ans est de 2.7 fois celui des filles du même âge, mais le taux de suicides des hommes âgés de 75 ans et plus équivaut à 5.3 fois celui des femmes du même âge (graphique CO4.4). Ces chiffres pourraient traduire l'isolement social plus important dans lequel se trouvent les hommes lorsqu'ils perdent leur conjoint, suite à un décès ou une séparation, après une longue période de vie commune.

Pour en savoir plus :

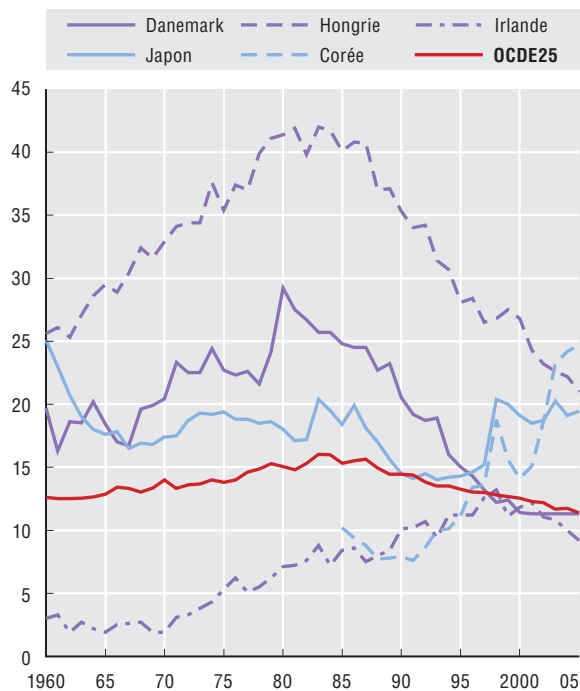
Sainsbury, P. et J.S. Jenkins (1982), « The Accuracy of Officially Reported Suicide Statistics for Purposes of Epidemiological Research », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 36, pp. 43-48.

Note des graphiques

Graphiques CO1.1 à CO4.4 : 2004 pour l'Allemagne, le Canada, les Pays-Bas et la Suède; 2003 pour l'Australie, l'Italie et le Portugal; 2001 pour le Danemark; 1997 pour la Belgique.

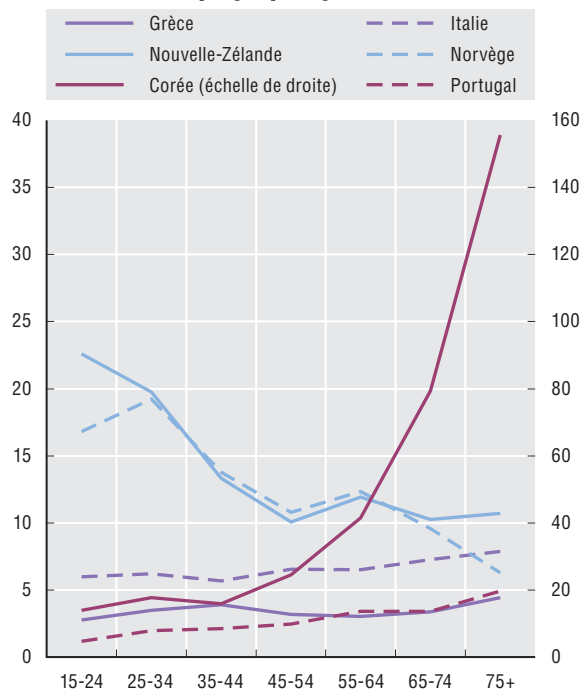
CO4.1. Les taux de suicides diminuent dans la plupart des pays de l'OCDE

Nombre de suicides pour 100 000 personnes par groupe d'âge, 2005



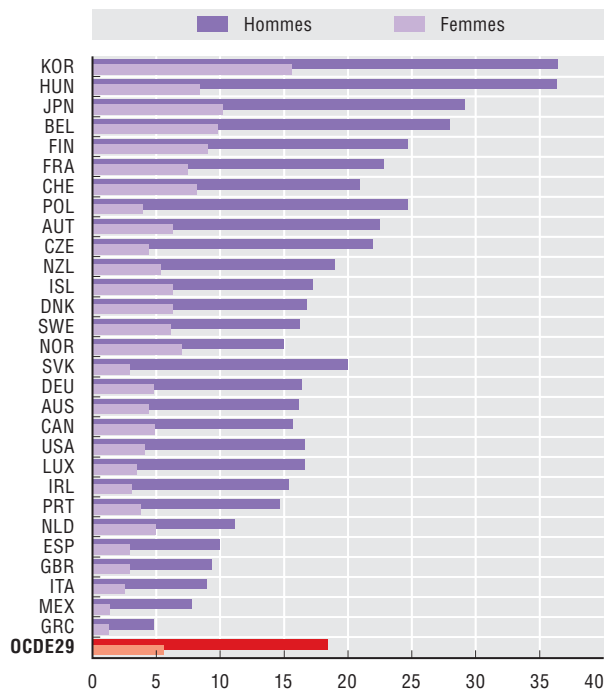
CO4.3. Les tendances du suicide selon l'âge varient entre les pays

Nombre de suicides pour 100 000 personnes par groupe d'âge, 2005



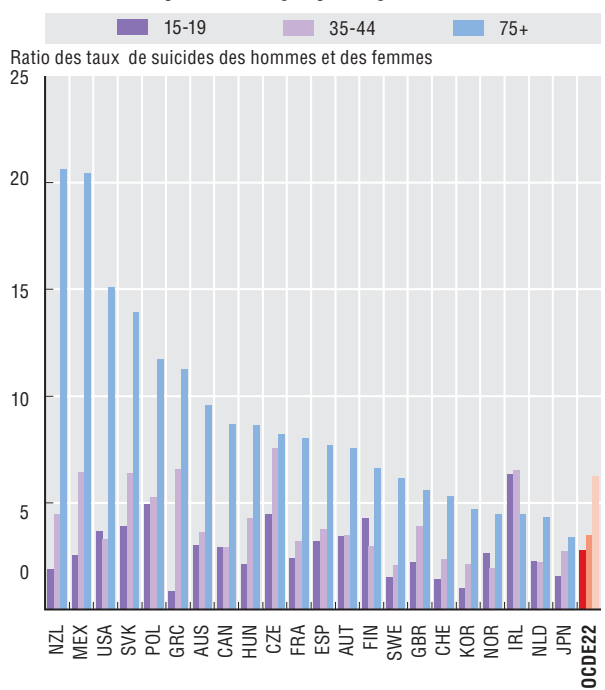
CO4.2. Le taux de suicides est plus élevé chez les hommes que chez les femmes

Nombre de suicides pour 100 000 personnes selon les pays et les sexes, 2004 ou année la plus récente

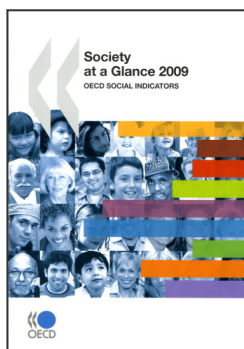


CO4.4. Les écarts de taux de suicides entre hommes et femmes sont plus marqués chez les personnes âgées

Ratios des taux de suicides masculins et féminins pour certains groupes d'âge, 2005



Source : Statistiques sur les suicides de la Base de données sur la mortalité de l'OMS (www.who.int/healthinfo/morttables/en/index.html).



Extrait de :
Society at a Glance 2009
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Suicides », dans *Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-33-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.